



MUNICIPALITE DE SALVAN
BUREAU DES ETRANGERS

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

CHANGEMENT DE COMMUNE EN VALAIS

PERMIS L – B – C UE

- ATTESTATION DE DÉPART DE VOTRE ANCIENNE COMMUNE
- PERMIS DE SÉJOUR ORIGINAL
- DÉCLARATION D'ARRIVÉE
- 1 PHOTO
- COPIE DU PASSEPORT OU DE LA CARTE D'IDENTITÉ VALABLE
- LIVRET OU CERTIFICAT DE FAMILLE
- COPIE DU CONTRAT DE BAIL ET/OU ATTESTATION DE LOGEMENT DU TITULAIRE DU BAIL
- LA SOMME DE : CHF 35.--/ADULTE
CHF 22.50/ENFANT MINEUR

AUCUNE DEMANDE NE SERA PRISE EN COMPTE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET